



N° 26/65



REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213104243-20260623-D_26_65-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE PLAISANCE DU TOUCH
SEANCE DU 23 JUIN 2026**

Le 23 juin 2026 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle de réunion du Grand Ouest Toulousain, sous la Présidence de Mme Florence QUEVAL.

Etaient présents :

QUEVAL Florence, AYMONIER Thomas, CHAUVIN Séverine, VERGNES Alain, BEHM Jean-François, DESFRANÇOIS Joëlle, LAMIA Alicia, HAETTY Bruno, BOUDIH Nora, BERGER Jean-Philippe, MONTE Michel, ISIK Omer, BARBIER Pascal, DRUOT Véronique, DUHAMEL Sophie, ANDRES Nelly, ROMMEL Marie, SAKO Jimi, MONTANT Floriane, VANDYCK Johan, MANDRICK Kevin, LEGEAY Corentin, MARCHAND Marie-Thérèse, PELLEGRINO Joseph, BASA-ROLLAND Sandrine, LABAQUERE Magali, GARNIER Joseph, BLACHÈRE Françoise, BREFEL Anthony

Etaient représentés :

DELVINQUIERE Bertrand a donné pouvoir à BREFEL Anthony
MATHA Nadine a donné pouvoir à DESFRANÇOIS Joëlle
MORVAN Fabien a donné pouvoir à PELLEGRINO Joseph
ROGUIN Sylvie a donné pouvoir à QUEVAL Florence
SANTAGUILIANA Bertrand a donné pouvoir à BERGER Jean-Philippe
VILLEMUR Martine a donné pouvoir à BARBIER Pascal

Secrétaire de séance : Mme Nelly ANDRES,

Convocation du : **mercredi 17 juin 2026**
Nombre de membres en exercice : **35**
Membres présents : **29**

OBJET : Budget supplémentaire 2026

Il est rappelé à l'assemblée que les résultats du Compte Administratif 2025 ont été constatés et adoptés par délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2026.

Il convient donc de reprendre ces résultats dans le Budget Supplémentaire 2026 et de soumettre à l'examen et à l'approbation du Conseil Municipal le projet du Budget Supplémentaire 2026 dressé par Madame le Maire, accompagné de tous les documents propres à justifier ses propositions

Le Budget Supplémentaire est une décision modificative particulière puisqu'il intègre la reprise des résultats et les restes à réaliser, tels qu'ils apparaissent au Compte Administratif de l'année écoulée. La maquette budgétaire, remise à l'ensemble des membres du conseil municipal, répond aux exigences du cadre légal comptable et budgétaire de l'instructions M57.

CONSIDERANT les propositions budgétaires telles que proposées dans la maquette budgétaire jointe à la présente, synthétisées ci-après et explicitées dans le rapport de présentation :

FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Intitulé	Recettes	Dépenses
2	Résultat de fonctionnement reporté	3 502 302,67 €	
731	Fiscalité locale	144 410,00 €	
74	Dotations et participations	57 051,00 €	
68	Dotations aux provisions		1 000 000,00 €
11	Charges à caractère générales		502 208,67 €
12	Charges de personnel		200 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante		200 000,00 €
23	Virement à la section d'investissement		1 801 555,00 €
	Total Fonctionnement	3 703 763,67 €	3 703 763,67 €



INVESTISSEMENT			
Nouvelles inscriptions			
Chapitre	Intitulé	Recettes	Dépenses
21	Virement de la section de fonctionnement	1 801 555,00 €	
16	Emprunt	-4 000 000,00 €	
13	Subvention d'investissement	550 000,00 €	500 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		220 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		1 300 555,00 €
23	Travaux en-cours		-3 669 000,00 €
	Total nouvelles inscriptions	-1 648 445,00 €	-1 648 445,00 €

Reports de crédits et affectation de résultats			
Chapitre	Intitulé	Recettes	Dépenses
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3) 15 579,58		15 579,58 €
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) 361 811,00		361 811,00 €
21	Immobilisations corporelles (3) 743 262,36		743 262,36 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) 501 628,34		501 628,34 €
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		666 990,11 €
740	Opération d'équipement 740		607 055,57 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		367 195,12 €
13	Subventions d'investissement (reçues)	40 000,00 €	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 223 522,08 €	
	Total reports de crédits et affectation de résultats	3 263 522,08 €	3 263 522,08 €
Total INVESTISSEMENT		1 615 077,08 €	1 615 077,08 €
TOTAL DU BUDGET (Fonctionnement + investissement)		5 318 840,75 €	5 318 840,75 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature M57,
Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 en date du 13 novembre 2025,
Vu le vote du Budget Primitif communal 2026 en date du 16 décembre 2025,
Vu le vote du Compte Administratif 2025 en date du 23 juin 2026
Vu l'avis de la Commission Administrer la Ville réunie le 9 juin 2026,



Ceci exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'approuver le Budget Supplémentaire 2026 tel que présenté dans la maquette budgétaire annexée à la présente délibération.

VOTE

Pour : 26
Contre : 05
Abstention : 04
Ne participe pas au vote : 00
Adopté à la majorité absolue

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Secrétaire de séance

Mme Nelly ANDRES,

Le Maire

Florence QUEVAL

Date de signature : 24/06/2026